



European Language Label

Le Consortium L@CCES LSF pour tous et sa plateforme numérique de ressources pédagogiques pour enseignement à distance (e-learning)

Le **Consortium universitaire L@cces –LSF-pour-tous** (post Bac, universitaire, formation continue, ESPE, GRETA et ERP) **propose des formations en ligne sur sa plateforme numérique.**

Elles ont pour objectif d'améliorer les compétences des personnes malentendantes et sourdes, utilisatrices de la Langue des signes française (LSF) et du français écrit, pour *favoriser leur insertion professionnelle.*

Le Consortium a été créé en 2013 dans le but de mutualiser des ressources humaines, pédagogiques et matérielles, au service des personnes en situation de handicap auditif, ou entendantes, utilisatrices de la Langue des signes française (LSF), pour l'amélioration et le développement de la langue des signes, la lutte contre l'illettrisme et la création de lien social, pour un meilleur « vivre ensemble ». Il compte aujourd'hui de nouveaux partenaires et le nombre d'inscrits aux formations sur la plateforme est en progression constante.

Les formations ouvertes à ce jour comprennent :

- 1. Module d'apprentissage de la LSF (grands débutants) (cf. 6)**
- 2. Module de perfectionnement du français écrit pour les Sourds (sponsorisé par la DGLFLF, Délégation Générale à la Langue française et aux Langues de France) réalisé en équipe comportant un professeur agrégé de Lettres et docteur de l'université, titulaire d'une thèse sur l'étymologie des signes.**
- 3. Module : « Langue, Histoire, culture et vie sociale des Sourds » réalisé par un professeur sourd de l'Enseignement supérieur.**
- 4. Module de préparation accessible au DCL LSF (Diplôme de Compétences en Langue). Le DCL LSF a été créé en 2010 et ce cours a été réalisé avec la participation d'experts de la Formation continue du Ministère de l'Éducation nationale.**
- 5. Le cours de préparation aux épreuves du CAPES de LSF, précédemment au CNED. Ce cours a été créé et validé par l'Inspection générale des Langues vivantes du Ministère de l'Éducation nationale.**
Chaque épreuve (écrit et oral) est présentée en détail, avec de très nombreuses activités.
- 6. Cours d'initiation à la LSF pour enseignants en poste (FC) (ouvert en 2015).**



European Language Label

2014-2020

Les Modules 1 - 5 ont reçu, en 2014, **le Label Européen des Langues**, pour leur qualité linguistique et pédagogique.

Les enseignants, professeurs (titulaires du CAPES de LSF), tuteurs, Sourds et entendants, travaillent en équipe et en tandem mixte (français et langue des signes).

Il est possible de s'inscrire à un ou plusieurs modules.

I- En formation initiale : initiation à la Langue des signes française (LSF) en e-learning

Cours complet avec activités et exercices qui sont corrigés individuellement sur la plateforme numérique et échelonnés sur 26 semaines. Un tuteur accompagne le travail de l'étudiant ou du stagiaire (personne en poste dans l'Éducation nationale ou dans le secteur privé).

II- En formation continue et diplômante

1° Un Module complet de mise en accessibilité de la préparation au DCL LSF (Diplôme de Compétences bilingue en LSF et français écrit), normé sur le CECRL (Cadre européen commun de références pour les langues). L'obtention de ce diplôme est une valeur ajoutée sur un CV, en attestant d'un bon niveau linguistique dans les deux langues associées (bilinguisme s'inscrivant dans la loi du 11 février 2005), ce qui est apprécié des futurs employeurs.

Cours complet avec activités et exercices qui sont corrigés individuellement sur la plateforme numérique.

Cette formation peut être prise en charge dans le cadre du Compte personnel de Formation (CPF).

2° Un Module de perfectionnement du français écrit

Cours complet avec activités et exercices qui sont corrigés individuellement sur la plateforme numérique.

3° Un Module « Langue, Histoire, culture et vie sociale des Sourds » qui contextualise les apprentissages dans l'environnement culturel.

Les modules 2° et 3° permettent aux futurs stagiaires qui s'inscrivent au Module de Préparation au DCL LSF de conforter leurs niveaux linguistique et culturel.



European Language Label

Public concerné :

- **En formation initiale** : tout étudiant de LSF (natif de la langue ou pas) qui a pu présenter l'épreuve d'option LSF au Baccalauréat ou au BTS, et souhaite conforter ses connaissances (faux débutant) ; tout étudiant souhaitant s'initier à la LSF après l'obtention du Baccalauréat (grand débutant)
- **En formation continue** : tout adulte souhaitant acquérir des notions de LSF, se préparer à être au contact de personnes sourdes (en milieu scolaire ou pas), obtenir des diplômes pour faciliter son entrée dans la vie professionnelle (DCL LSF*, CAPES de LSF**)

* **Le DCL LSF**, seul diplôme reconnu par l'institution, s'avère un atout de poids pour toute personne sourde ou en situation de handicap auditif pour laquelle la langue des signes française est l'outil principal de communication, notamment lorsqu'elle est langue première (natifs sourds). Le DCL LSF peut aussi concerner des personnes entendant qui ont appris la LSF et souhaitent l'utiliser en situation professionnelle, dans le milieu de l'enseignement ou dans des métiers où cette certification nationale reconnue aurait une dimension valorisante.

Diplôme de *compétences*, le DCL permet d'évaluer les compétences linguistiques doubles (LSF et français écrit) du détenteur du diplôme.

* **Le CAPES de LSF** s'adresse à ceux qui se destinent à l'enseignement de la discipline.

Méthode et Modalités de l'apprentissage

Le stagiaire s'inscrit pour un enseignement à distance (e-learning) à un ou plusieurs modules d'apprentissage. À titre individuel, ou dans le cadre d'une prise en charge (entreprise, OPCA ou autre...). Le DCL est inscrit au RNCP depuis le 6 février 2015 (Registre National des Certifications Professionnelles, Code LSF 146854) et à ce titre, les frais d'inscription à la formation et les frais d'inscription au Diplôme, peuvent être pris en charge par l'employeur, dans le cadre du compte personnel de formation (CPF).

À l'inscription, le stagiaire recevra le mot de passe et le code d'accès lui permettant d'accéder à la formation choisie sur la plateforme numérique.

On estime que chaque module de formation représente au minimum une centaine d'heures de travail pour l'étudiant ou le stagiaire inscrit.

Il peut travailler en autonomie totale (cours théorique, activités /exercices) ou requérir l'aide ou l'accompagnement d'un professeur, d'un enseignant ou d'un enseignant-tuteur. Celui-ci apportera ce tutorat individuel par stagiaire et par module. Il interviendra directement à la demande (communication interne sur la plateforme, ou sessions Skype de 10 à 20 minutes chacune, en LSF, selon un calendrier à définir).



European Language Label

Évaluation

Pour les stagiaires inscrits au Module de préparation au **DCL LSF**, **c'est le diplôme** lui-même qui **constitue l'évaluation finale, par degrés de compétences**. On consultera avec profit le site officiel du DCL.

Pour les autres modules, **des évaluations en cours de formation** sont prévues. Elles s'appuient sur le référentiel de compétences du CECRL, mais ne donnent pas droit à un diplôme.

Une attestation de suivi des cours peut être fournie.

L'assiduité du stagiaire inscrit aux modules de formation, son temps de travail personnel sur la plateforme, y sont comptabilisés.

Cette information peut être fournie à l'organisme de formation continue de rattachement.

Droits d'inscription

L'adhésion annuelle (année universitaire, de septembre à juillet) d'un nouvel adhérent (université, institut de formation...) au Consortium se monte à : **200 euros, ou montant supérieur, laissé à la discrétion du nouvel adhérent.**

Sur demande, la Fiche d'adhésion lui sera communiquée ainsi que les coordonnées bancaires du Consortium et un reçu pour déclaration et déduction fiscales.

Les frais d'inscription à l'une des 6 formations annuelles :

- pour **étudiant d'université adhérente** au Consortium : **gratuité** ;
- pour **adulte/stagiaire inscrit à un Institut de Formation continue qui a réglé le montant de l'adhésion annuelle** : **200 euros par formation par année universitaire** ;
- pour **tout autre personne** (indépendante) désireuse de s'inscrire, par ses propres moyens, à une formation : **10 euros pour adhésion** au Consortium et **100 euros par module de formation par année universitaire (septembre à juillet).**

Sur demande, la Fiche d'adhésion lui sera communiquée ainsi que les coordonnées bancaires du Consortium.

Contact Pour toutes informations complémentaires, demande du document d'adhésion et du document d'inscription : contact@consortium-laces-lsf-pour-tous.fr